

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 10-17648 / 112287
CEBO Injections SA, 1337 Vallorbe
secteur de la production (injection plastique).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
01.01.2011–31.12.2013 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 10-16782 / 101585
Rémy Montavon SA, 2856 Boécourt
départements: saphir, injection plastique, machine CNC, métallisation sous vide,
gravure.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
36 H, 36 F
01.11.2010–31.10.2011 (Renouvellement)
- 10-17362 / 100016
boxal (suisse) sa, 1782 Belfaux
tous les secteurs de production: Fonderie, LAF, presses, recuit, TS, emballage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
47 H
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 10-17308 / 100578
Novartis Consumer Health SA, 1197 Prangins
production pharmaceutique, conditionnement, flux matière, logistique, service
maintenance et services supports
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
31 H, 31 F
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement/modification)
- 10-17360 / 110896
Messageries Romandes SA, 2000 Neuchâtel
Transport et livraison de la presse quotidienne pour SNP et La Poste.
Relever de l'argent et des invendus dans les caissettes à journaux.
besoins spéciaux de consommation
20 H, 5 F
01.01.2011–31.12.2013 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 10-17621 / 112284
Viessmann (Suisse) SA, 1373 Chavornay
Technicien de service: Intervention lors d'un problème technique sur les installations chauffage de leurs clients en Suisse romande
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.01.2011–31.12.2013 (Nouveau permis)
- 10-17649 / 110531
SWISSQUOTE BANK, 1196 Gland
Dpt Production Infrastructure, IT Services/Systems, Equipe Operation & Support, Equipe Forex & eForex: Interventions lors de problèmes techniques sur les équipements et applications informatiques, infrastructures du site.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.01.2011–31.12.2013 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 10-17322 / 101271
Kyburz & Cie SA, 2074 Marin-Epagnier
verres plastiques minéraux et saphirs.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
30.01.2011–31.01.2014 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 10-17640 / 100563
Nestlé Suisse S.A., 1350 Orbe
production de café soluble, services généraux (maintenance technique).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
84 H, 1 F
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

18 janvier 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail